



Faites une recherche sur Vauban pour rédiger une rapide biographie. Consultez sa biographie en ligne sur le site internet du Citadelle : <http://www.citadelle.com/fr/la-citadelle-site-et-monument/comprendre-la-citadelle/l-espace-vauban.html>

Introduction

Lorsque l'on visite la Citadelle de Besançon réaménagée et fortifiée par Vauban au XVII^e siècle, on perçoit bien ses qualités d'architecte, de stratège et d'administrateur. Plaçant son réalisme et sa logique au service de Louis XIV, Vauban n'a cessé de réfléchir et d'œuvrer à la défense militaire du royaume en participant aux guerres et en fortifiant les frontières.

Mais il existe un autre Vauban que celui de la citadelle, plus discret, voire secret. Un homme qui, entre deux plans ou deux voyages pour visiter les places fortes a réfléchi aux moyens de réformer certains aspects du royaume qu'il servait sans toutefois en ignorer les défauts.

Ce que Vauban a nommé ses « Oisivetés » constitue ainsi une somme importante de textes, mémoires, ou traités sur des sujets aussi divers que l'agriculture, les colonies, les transports, l'organisation sociale, la fiscalité... Sans oublier bien sûr la stratégie militaire, l'armée et les fortifications.

Dans ces derniers, on y découvre que l'ingénieur, sans jamais remettre en cause le pouvoir absolu et la société d'ordres, fait part de ses idées sur des sujets parfois étonnants (le rendement d'une truie pour une famille de paysans) ou plus sensibles (le sort des protestants, l'impôt).

Vous découvrirez par exemple dans cette fiche comment l'architecte de la citadelle de Besançon a été l'un des rares à commenter les conséquences de la révocation de l'Edit de Nantes.

1/ La révocation de l'Edit de Nantes

Au début du règne de Louis XIV, la religion officielle du royaume de France est le catholicisme. Cependant depuis l'Edit de Nantes de 1598, les protestants, aussi appelés les huguenots, sont libres de pratiquer leur culte.

En 1685, Louis XIV révoque¹ l'Edit de Nantes. En tant que monarque absolu, il souhaite unifier son royaume autour d'une seule religion. Les protestants sont dorénavant obligés de se convertir² au catholicisme. Ces conversions forcées se font sous la menace et même dans la

¹ Révoquer : annuler

² Convertir : changer de religion

violence³. Des milliers de protestants fuient la France pour se réfugier dans les pays voisins. La plupart des catholiques approuve ce projet et les autres n'osent pas s'élever contre la décision du roi.

Questions

1. Qui a promulgué⁴ l'Edit de Nantes ? Qui était-ce par rapport à Louis XIV ?
2. A l'époque, pourquoi et dans quel contexte cet édit a-t-il été promulgué ?

2/ Mémoire sur le rappel des huguenots (1689)⁵

Dans le *Mémoire pour le rappel des huguenots*, il commence par s'interroger sur la pertinence de la décision de Louis XIV et dresse un bilan de la situation.

« *Ce projet si pieux, si saint et si juste, dont l'exécution paraissait si possible, loin de produire l'effet qu'on en devait attendre, a causé et peut encore causer une infinité de maux très dommageables à l'Etat. Ceux qu'il a causés sont :*

1° *La désertion de 80 ou 100 000 personnes de toutes conditions, sorties du royaume, qui ont emporté avec elles plus de 30 000 000 livres⁶ de l'argent le plus comptant ;*

2° *Nos arts et manufactures particulières, la plupart inconnus aux étrangers, qui attiraient en France un argent très considérable de toutes les contrées de l'Europe ;*

3° *La ruine de la plus considérable partie du commerce ;*

4° *Il a grossi les flottes ennemies de 8 à 9 000 matelots des meilleurs du royaume ;*

5° *Leurs armées de 5 à 600 officiers et de 10 à 12 000 soldats beaucoup plus aguerris que les leurs, comme ils ne l'ont que trop fait voir dans les occasions qui se sont présentées de s'employer contre nous. »*

Question

1. Selon Vauban, pourquoi le royaume est-il fragilisé par cette décision ?

Vauban poursuit son propos ainsi :

« *J'avoue bien qu'il est dur à un grand prince de se rétracter⁷ des choses qu'il a faites, spécialement quand elles n'ont eu pour objet que la piété⁸ et le bien de l'Etat : mais enfin le Roi sait mieux que personne [...] qu'il est de la prudence des hommes sages de s'accommoder aux changements qui n'ont pas dépendu d'eux, et d'en tirer le meilleur parti qu'ils peuvent. [...] C'est pourquoi, eu égard à l'importance de la chose, il paraît que le Roi ne saurait rien faire de mieux que [...] de faire une déclaration :*

³ Ces violences prirent le nom de « dragonnades ». Ce terme vient des « dragons », soldats de Louis XIV.

⁴ Publier, déclarer.

⁵ Vauban, *Les Oisivetés de Monsieur de Vauban*, « Mémoire sur le rappel des huguenots », Champ Vallon, 2007, p.83

⁶ Livre : monnaie de l'époque

⁷ Rétracter : changer d'avis

⁸ Piété : dévotion religieuse

« Sa Majesté s'étant aperçue avec douleur du mauvais succès des conversions, [...] ne voulant plus que personne soit contraint dans sa religion, [...] Elle rétablit l'édit de Nantes, purement et simplement [...] permettant à tous ses sujets qui n'auront abjuré que par contrainte de suivre celle des deux religions qu'il leur plaira [...] donnant amnistie⁹ générale à tous ceux qui se sont absentés du royaume. »

Questions

2. Que pense Vauban du projet de Louis XIV ?
3. Que propose Vauban au roi ?
4. Quelles seraient les conséquences pour le royaume si cette proposition était mise en place ?

Vauban fait parvenir son mémoire au ministre de la Guerre, le marquis de Louvois, et celui-ci ne le montre pas au roi. Le culte protestant reste interdit en France jusqu'à la Révolution...

3/ La tolérance religieuse proclamée

Au XVIII^e siècle, à l'époque des Lumières, Denis Diderot écrit cet article sur les huguenots dans l'Encyclopédie¹⁰ :

RÉFUGIÉS : C'est ainsi que l'on nomme les Protestants français que la révocation de l'édit de Nantes a forcés de sortir de France [...] Louis XIV, en persécutant les Protestants, a privé son royaume de près d'un million d'hommes industrieux qu'il a sacrifiés aux vues intéressées et ambitieuses de quelques mauvais citoyens, qui sont les ennemis de toute liberté de penser, parce qu'ils ne peuvent régner qu'à l'ombre de l'ignorance. L'esprit persécuteur devrait être réprimé par tout gouvernement éclairé [...] Quelle idée prendre de l'humanité et de la religion des partisans de l'intolérance ? Ceux qui croient que la violence peut ébranler la foi des autres, donnent une opinion bien méprisable de leurs sentiments et de leur propre constance.

Question

1. Comment Diderot décrit l'attitude de Louis XIV ?

⁹ Amnistie : acte qui accorde le pardon

¹⁰ DIDEROT Denis, *L'Encyclopédie*, article « Réfugiés, 1765

La révocation de l'Edit de Nantes reste en vigueur pendant un siècle. Ce n'est qu'avec la Révolution française que la liberté religieuse est enfin proclamée.

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789

Art. 10. *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.*

Question

2. Quelle limite la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen fixe-t-elle à la liberté de culte ?

Point EMC – Pour aller plus loin

- Quelle loi concernant les religions est votée en 1905 ? En quoi consiste-t-elle ?
- Recherchez et citez l'article de la Constitution de 1958 qui garantit la liberté de culte des citoyens.
<https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur>
- Définissez ce qu'est la laïcité et expliquez en quoi consiste ce principe ? Donnez un exemple concret de son application.